



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Institutionnalisation des études de genre à l'université

Question écrite n° 33105

### Texte de la question

Mme Mireille Clapot attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'institutionnalisation des études de genre à l'université. La France se doit d'être exemplaire sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. La déconstruction des stéréotypes de genre participe à l'élaboration d'une société plus égalitaire, où les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes. Toutefois, la recherche sur les constructions sociales qui relèvent du genre semble moins avancée en France que dans les pays anglo-saxons. À l'instar des propositions contenues dans le rapport dont elle a été corapporteuse (n° 844 - avril 2018), elle lui demande si le Gouvernement envisage d'encourager ce domaine de recherche, et de quelles manières.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) soutient le développement de toutes les recherches, y compris les recherches sur le genre. Une attention particulière est accordée à ce champ scientifique notamment par un soutien spécifique aux réseaux de recherche sur le genre. En effet, cela fait partie des 3 axes de l'appel à projet Égalité lancé par le ministère en 2020. Dans ce cadre, plusieurs projets, réseaux et associations ont été soutenus notamment : le groupement d'intérêt scientifique Institut du Genre du CNRS, l'association EFIGIES (regroupant des jeunes chercheurs et chercheuses en études féministes, genre et/ou sexualités), le réseau MAGE (réseau de recherche sur le genre et le marché du travail), l'association Mnémosyme (association de recherches en histoire des femmes) ainsi que des colloques au sein d'établissements. Par ailleurs, la ministre a eu l'occasion de rappeler l'importance des recherches sur le genre lors de son discours d'ouverture du colloque de l'ANR dédié aux recherches sur le genre le 15 décembre 2020.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Mireille Clapot](#)

**Circonscription :** Drôme (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33105

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 octobre 2020](#), page 7185

**Réponse publiée au JO le :** [4 mai 2021](#), page 3902